



## **Campagne pour la libération immédiate de tous les enfants palestiniens prisonniers d'Israël**



**4450 Palestiniens** sont actuellement détenus dans les prisons israéliennes pour raisons politiques. Parmi eux : **140 enfants** ; 32 femmes ; 440 détenus administratifs.

**A l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec les  
prisonniers politiques palestiniens**

**Webinaire sur la situation des enfants palestiniens  
emprisonnés par Israël**

**Dimanche 18 avril 2021 à partir de 17h**

**Avec en direct de Palestine**

**Sahar Francis** d'Addameer (Association de défense des prisonniers palestiniens)

**Khaled Quzmar** de Defense for Children International - Palestine

Témoignage de **Muamar Orabi Nakhleh**, père de Amal Orabi Nakhleh, 17 ans  
actuellement emprisonné

**Médiation**

Campagne pour la libération immédiate des enfants palestiniens prisonniers d'Israël  
et Association France Palestine Solidarité

**Pour se connecter : <https://zoom.us/j/99396182615>**

**Retransmis en direct sur les pages facebook :**

**[@AFPSOfficiel](#) / [@organisation.femmes.egalite](#) / [@forumpalestinecitoyennete](#) /  
[@Association-de-Palestiniens-en-Ile-de-France](#)**

**Depuis 1967 plus de 1 million de Palestiniens ont été emprisonnés par les autorités israéliennes.** Presque toutes les familles palestiniennes ont des membres qui ont subi des peines d'emprisonnement.

Depuis 1967 plus de 17 000 femmes ont été détenues dans les prisons israéliennes.

Depuis 2000, au moins 16 000 enfants palestiniens ont été arrêtés, interrogés et inculpés par la justice militaire israélienne, soit 500 à 700 par an.

Pour ces enfants,

- Des arrestations très violentes, le plus souvent lors de raids nocturnes, devant des parents impuissants.
- Des interrogatoires sans accompagnement d'un parent, ni d'un avocat, menacés pour signer des aveux en hébreu, victimes de violences verbales ou physiques, voire torturés. Ils peuvent être placés à l'isolement plusieurs jours.
- Les autorités israéliennes ne leur épargnent rien : ils peuvent également être placés en détention administrative.
- Les enfants palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes, dans des conditions intolérables, privés de scolarité, reçoivent très peu de visites de leur famille.

**Ainsi, l'enfant Amal Orabi Nakhleh (17 ans) a vu sa détention administrative confirmée alors qu'il souffre d'une maladie rare de déficience immunitaire, « la myasthénie grave ». Il va donc passer 6 mois en prison renouvelables sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui.**

Ils peuvent être assignés à résidence : leur maison devient leur prison et leurs parents leurs geôliers.

L'accusation la plus répandue contre les enfants est le jet de pierres, un crime passible de 20 ans de prison.

Bien qu'Israël ait signé la 4<sup>e</sup> Convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, qui prévoit des mesures de protection spécifiques pour les enfants en détention, Israël est le seul pays à faire juger des enfants par des tribunaux militaires sans garanties appropriées. Les enfants, après leur libération, ont des problèmes de santé physique et mentale en raison de leur emprisonnement et conditions de détention dans les prisons israéliennes.

**Cette stratégie de harcèlement, de maintien dans l'insécurité permanente sont une pratique organisée, pièce maîtresse de l'occupation de la Palestine. Il s'agit d'une attaque contre toute la société civile palestinienne. En s'en prenant aux enfants, l'État israélien tente de briser toute résistance palestinienne et tout espoir futur.**

**Soutenez nos campagnes pour la libération de tous les prisonnier.e.s palestinien.nes**

Signez la pétition de la Campagne : <https://liberez-enfants-palestiniens.fr>

**Campagne pour la libération des enfants palestiniens emprisonnés par Israël**

*A l'initiative de la Coordination des associations palestiniennes : Forum Palestine Citoyenneté ; Association de Palestiniens en Ile-de-France ; GUPS ; Comité pour le respect des droits de l'Homme en Palestine ; Et avec le soutien de plus de 120 personnalités, associations, organisations syndicales et politiques dont : ATTAC, Association France Palestine Solidarité (AFPS), ATMF, ARAC, Campagne BDS, CCFD-Terre Solidaire Paris, EELV, Ensemble, Femmes Égalité, FTCT, MRAP, NPA, PG, PCF, PCOF, Solidaires, UJFP, UJR IdF...*

Pour nous contacter : c/o CICUP, CICP 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Courriel : [campagne@liberez-enfants-palestiniens.fr](mailto:campagne@liberez-enfants-palestiniens.fr)